

(Núm. 69.)

DIARIO DEL GOBIERNO

DE CATALUÑA Y BARCELONA,

DEL LUNES , DE MARZO DE 1812.

Sta. Francisca Viuda — Las Q. H. están en la Iglesia parroquial de Ntra. Sra. del Pino; se reserva a las cinco de la tarde.

NOUVELLES ETRANGÈRES. DANEMARCK.

Copenhague , 16 décembre. — Il est arrivé dans l'île de Laland , au village de Sosmarke , un événement affreux , dont les circonstances ne sont pas encore bien éclaircies. Un jeune paysan de dix-sept ans a été , à ce qu'il assure , attaqué par deux individus qui s'étaient baignés la figure de noir , et qui lui ont fait subir l'opération barbare à laquelle la jalouse soumit Abélard. On croit que les auteurs de cet attentat sont des femmes.

(Gazette de Girona.)

EMPIRE D'AUTRICHE.

Vienne , 11 décembre. — Trois courriers sont arrivés successivement de Bucharest , et n'ont pas confirmé les bruits de paix qui s'étaient répandus. Il est vrai que les négociations continuent toujours ; mais tout fait presumer qu'elles dureront encore long temps.

On attend un nouveau plénipotentiaire de Constantinople , qui agira de concert avec Hamid-Effendy , déjà muni de pleins pouvoirs du Grand Seigneur. Les troupes russes , sur la droite du Danube , n'ont pas encore changé de position , et la cavalerie n'est pas rentrée en Moldavie , comme on l'avait dit.

(Journal de l'Empire.)

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Naples , 3 janvier. — L'arrivée de lord Bentinck à Palerme n'a encore produit , au moins à notre connaissance , aucun des grands effets que les anglais et leurs partisans semblaient s'en promettre. Les seuls résultats positifs qu'ait eu cette arrivée , sont ceux que craignait la partie la plus saine des habitans de la Sicile , et que les événemens qui l'avaient précédé pouvaient facilement faire prévoir.

Immédiatement après son arrivée à Palerme , lord Bentinck eut une longue audience du roi Ferdinand , à l'issue de laquelle il fut ordonné de nouvelles arrestations , qui frappèrent principalement les personnes les plus chères au Gouvernement sicilien. Ces arrestations , exécutées

NOTICIAS ESTRANGERAS. DINAMARCA.

Copenhague 16 de diciembre. — Ha sucedido en la isla de Lalandia en el lugar de Sosmarque , un suceso horroroso cuyas circunstancias no están todavía bien justificadas. Un joven aldeano de 17 años fué , según él mismo asegura , asesinado por dos personas que se habían tiñido la cara de negro y le hicieron sufrir la operación barbara a que la envidia sujeto Abelardo. Se cree que los autores de este atentado han sido mujeres.

(Gazette de Gerona.)

IMPERIO DE AUSTRIA.

Viena 21 de diciembre. — Tres correos han llegado sucesivamente de Bucarest y no han confirmado los rumores de paz , que se habían espaciado. Es verdad que las negociaciones continúan siempre , pero todo hace presumir que durarán aun largo tiempo.

Se aguarda un nuevo Plenipotenciario de Constantinopla , quien oblará de concertio con Hamid Effendy , el qual tiene ya plenos poderes del Gran Señor. Las tropas rusas de la derecha del Danubio , no han cambiado aun de posición , y la caballería no ha vuelto a Moldavia como se decía.

(Diario del Imperio.)

REYNO DE LAS DOS SICILIAS.

Nápoles 8 de enero. — La llegada de lord Bentinck a Palermo , no ha producido aun , a lo menos que sepamos , ninguno de los grandes efectos que los ingleses y sus partidarios se prometían. Los soleos resultados positivos que haya tenido esta llegada , son los que ya temía la parte más sana de los habitantes de la Sicilia , y que los acontecimientos que la habían precedido , podían facilmente tener prevecho.

Luego de su llegada a Palermo , obtuvo lord Bentinck una larga audiencia del rey Fernando , y a su salida fueron ordenados varios arrestos , principalmente contra las personas más queridas del gobierno siciliano. Executados estos arrestos en la forma mas acerba , en los lugares hasta-

avec les formes les plus acerbés, et dans des lieux jusqu'alors respectés, ont produit une sensation fâcheuse à concevoir. De telles mesures offrent la preuve que le Gouvernement sicilien s'est laissé réduire à l'hamiltonisme nécessité de sacrifier ce sont les plus chers et les individus les plus distingués par les liens qui les unissaient à Ferdinand et Caroline. Les personnes arrêtées à Palerme et autres lieux sont envoyées sous bonne et sûre garde à Messine, où leur jugement se trouve plus absolument soumis à l'influence de l'humanité anglaise. Pour rejeter tout l'odieux des condamnations sur les Siciliens eux-mêmes, les commandants britanniques ont choisi, auant qu'ils l'ont pu, parmi les habitans, la plus grande partie des juges destinés à prononcer contre les malheureuses victimes de leur atroce politique.

(Gazette de Gênes.)

ANGLETERRE.

Londres 27 d'decembre. — Dans la dernière Session du parlement, la pétition des catholiques romains d'Irlande; tendante à jouir des mêmes droits et privilégiés que les autres citoyens, professant la religion Anglicane, n'ayant pas été accueillie; les catholiques se sont réunis plusieurs fois depuis à l'effet de rédiger une nouvelle pétition. L'on mande de Dublin le 24 décembre, que le même jour un comité choisi de catholiques, s'est assemblé à la Taverne de Darcy et qu'après avoir fait les arrangements nécessaires pour la tenue de la séance qui allait avoir lieu, les membres se sont rendus au petit Théâtre Stissamble-Street, où un grand nombre de délégués et plusieurs milliers de personnes convoquées par des avis particuliers; les attendaient. Au moment où lord Fingal a pris le fauteuil, le conseiller Hare l'un des magistrats est entré avec une suite convenable à la mission dont il était chargé. M. Hay, secrétaire de l'assemblée a remis au lord Fingal, un papier qu'il a dit être la pétition des catholiques romains d'Irlande.

Une motion pour qu'il fut donné lecture de cette pétition, ayant été faite et secondée, lord Fingal était sur le point de la mettre aux voix, lorsque le conseiller Hare, lui adressa ces paroles.

» Milord Fingal, je viens ici comme magistrat de la cité de Dublin, par ordre du lord-Lieutenant ; et je demande à V. S., en sa qualité de président de cette assemblée, si vous êtes assemblés ici comme étant le comité général des catholiques romains d'Irlande, composé des paroisses catholiques romaines et autres choisis et nommés

catholiques respectables, l'an produisent une sensation facile de concevoir. Tales déterminations comprenaient, que le gouvernement Sicilien se ha devoir réduire jusqu'à la humiliante nécessité de sacrifier ses plus chers amis, et les individus les plus distingués par les liens qui les unissent à Ferdinand, et à Caroline. Les personnes arrêtées à Palerme, et autres lieux sont envoyées sous bonne et sûre garde à Messine, où leur jugement se trouve plus absolument soumis à l'absolue influence de la humanité anglaise. Afin de que caye tout l'odieux des condamnations sur les Siciliens eux-mêmes, les commandants britanniques ont choisi, auant qu'ils l'ont pu, parmi les habitans, la plus grande partie des juges destinés à prononcer contre les malheureuses victimes de leur atroce politique.

(Gazette de Gênes.)

INGLATERRA.

Londres 27 de diciembre. — No habiendo sido admitida en la última sesión del parlamento la petición de los católicos romanos de Irlanda dirigida al goce de los mismos derechos y privilegios de los otros ciudadanos que profesan la religión anglicana, se han reunido muchas veces los católicos, al efecto de extender otra representación para presentarla en la próxima reunión de dicho parlamento. De Dublin escriben el 23 diciembre que aquél mismo día se reunió en la taverne de Darcy una junta escogida de católicos, y que después de haberse resuelto lo necesario para el tiempo que durase la sesión, que iba a efectuarse, pasaron sus miembros al pequeño teatro Stissamble Street, en donde les aguardaban un gran número de delegados, y muchos militares de personas convocadas por medio de avisos particulares. Al tocar la silla de brazos lord Fingal, entró el consejero Hare, uno de los magistrados, con un seguimiento correspondiente al encargo que traía. M. Hay, secretario de la junta entregó a lord Fingal un papel, que diox por la petición de los católicos romanos de Irlanda.

Hecha y apoyada una moción para que fuese leída esta petición, lord Fingal, estaba a punto de someterla a votos, cuando el consejero Hare, le dirigió estas palabras:

» Milord Fingal; vengo aquí como Magistrado de la ciudad de Dublin, de orden del lord-Teniente, y pregunto a V. S., en su calidad de presidente de esta junta, si Vins, se han reunido aquí, como Asamblea general de los católicos romanos de Irlanda, compuesta de los Pares católicos romanos, y otros escogidos y

dans les différents comtés et dans les paroisses de la ville, pour rédiger une pétition au parlement ? »

Lord Fingal a répondu : « Nous sommes assemblés ici dans le dessin légal et constitutionnel de présenter une pétition au parlement. »

Le conseiller Hare a observé : « Milord, je ne regarde pas cela comme une réponse à ma question ; comme V. S. ne l'a peut-être pas bien entendue, je vais la répéter. Il a réitéré la question et a reçu la même réponse. La même chose a eu lieu une troisième fois. Alors le conseiller Hare a dit : « Ainsi, milord, je dois conclure de votre réponse, que vous admettez que vous êtes le corps que j'ai décrit. »

Le conseiller Hussey s'est écrié : « Nous ne l'admettons pas. »

Le conseiller O'Connell a dit : « Le magistrat peut conclure tout ce qu'il voudra ; mais nous ne voulons pas être compromis par ces conclusions. »

Le conseiller Hare a repris : « Milord, dois-je entendre par là que V. S. refuse de faire aucune autre réponse ? » Lord Fingal est convenu de cela.

L'ordre a été alors donné de lire la pétition.

Mr. Hare a dit : « Milord, d'après le refus que V. S. fait de répondre à ma question, je considère cette assemblée comme illégale, et étant telle, je vous commande de vous disperser à l'instant ; et je demande la permission d'observer que je desire faire mon devoir avec impartialité et douceur ; en conséquence, j'espère que vous voudrez bien vous disperser, sans m'obliger à employer la force que, comme magistrat, la loi met à ma disposition. »

Lord Fingal a répondu : « Je ne le ferai pas sans que vous employez cette force, afin que je puisse avoir recours à la loi pour une réparation. »

Le conseiller Hare a dit : « Milord, je suppose que cet objet sera rempli, si j'agis moi-même nominalement. »

Lord Fingal a consenti, et le conseiller Hare a mis la main sur le bras de lord Fingal, en disant : « Milord, je suis obligé de vous faire quitter ce fauteuil. »

Lord Netterville a été ensuite appelé au fauteuil. Mr. Hare ayant demandé s'il voulait procéder, et ayant reçu une réponse affirmative, Mr. Hare l'a obligé de même à quitter le fauteuil, sur quoi l'honorable T. Barnwell ayant voulu s'y placer, il a été conseillé de ne pas le faire, et l'assemblée s'est en conséquence dispersée.

Quelle confiance peut inspirer au peuple un

nombrado en los diferentes condados, y parroquias de la ciudad, para dirigir una petición al parlamento. »

Lord Fingal respondió : « Nos hemos reunido aquí con el designio legal y constitucional de presentar una petición al parlamento. »

El consejero Hare observó : « Milord, yo considero esto como una respuesta a mi pregunta ; sería posible que V. S. no la hubiese bien entendido, voy pues a repetirla. Ha repetido la pregunta y le han respondido la misma cosa tres veces al mismo tiempo. Emonces el consejero Hare ha dicho : « Debo pues, Milord, concluir de su respuesta, que sois el cuerpo que he descrito. »

El consejero Hussey exclamó : « No lo confessamos. »

El consejero O'Connell dijo. « El Magistrado puede concluir todo lo que quiera ; pero nosotros no queremos comprometernos por sus conclusiones. »

El consejero Hare replicó : « Milord, debo comprender que V. S. reusa darme otra respuesta ? » Lord Fingal convino en ello.

La orden fue entonces dada de leer la petición.

M. Hare dijo : « Milord ; por haber V. S. reusado responder a mi pregunta, considero esta Asamblea como ilegal, y como tal les mando que se separen al instante, y pido el permiso de observar que deseo hacer mi deber con imparcialidad, y dulzura, en consecuencia, confío en que se dignarán dispersar sin obligarme a emplear la fuerza, que como Magistrado, pone la Ley a mi disposición. »

Lord Fingal replicó : « No lo haré sin que primero empleas esta fuerza, afín de que yo pueda recurrir a la ley para una satisfacción. »

El consejero Hare dijo : « Milord, supongo que esto se cumplirá, si obra en mi propio nombre. »

Lord Fingal consentió, y el consejero Hare puso la mano sobre el brazo de lord Fingal diciendo : « Milord estoy obligado de hacerle dejar este asiento. »

Lord Netterville fue en seguida llamado al asiento. M. Hare le pidió si quería proceder, y habiendo recibido una respuesta afirmativa, M. Hare le obligó también de dejar la silla, en la que el honorable T. Barnwell quiso colocarse, pero fué aconsejado de no hacerlo ; y en consecuencia la Asamblea se dispersó.

¡Qué confianza puede inspirar al pueblo es-

pignol le gouvernement Anglais, qui poursuit avec une injustice et un écharnement revolteurs ceux de ses sujets qui professent la religion catholique !

(*Idem.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Amsterdam 26 d'decembre. — On reçoit du Texel des détails qui ne peuvent qu'être affligeants pour l'humanité, sur les désastres occasionnés par un coup de vent qui s'est fait sentir dans la mer du Nord. Le navires surpris par cette tempête faisaient, à ce qu'il paraît, partie d'un convoi de plus de cent bâtiments, revenant de Suède en Angleterre, et qu'on croit chargés de munitions de guerre.

Le 25 décembre, à la pointe du jour, et après la nuit la plus affreuse, on aperçut de la côte du Texel, à une demi-lieue de la terre, une frégate, trois bricks, et un vaisseau de ligne, qui étaient dans la plus dangereuse position. Le vaisseau était entièrement démolie. Deux bricks étaient échoués sur la côte, où ils ont péri. Deux bricks de S. M., et le corsaire *le Furet*, ont sauvé 36 hommes d'un bâtiment qui faisait naufrage, et ont ramené un bâtiment anglais au Helder. Le capitaine du *Furet* assure avoir vu périr le vaisseau de ligne anglais, qu'on croit être *le Heros*, ainsi que deux bricks, qu'il fut impossible de leur porter secours. Les hommes sauvés du naufrage ajoutent que dix bâtiments de transport ont été jetés sur les bancs du Texel. Les rapports qui parviennent de cette île annoncent en effet, qu'elle est environnée de débris de navires.

Une trentaine d'hommes qui ont gagné l'île à la nage ont été sauvés.

{ *Journal de l'Empire.* }

NOTICIAS PARTICULARES DE BARCELONA.

AVISO.

Oficio de la Semana Santa, traducido al castellano, e ilustrado con nuevas y curiosas notas por el Dr. D. Joaquín Llorente Villanueva; un tomo en 8.^o. Se hallará en la oficina de este periódico, a 4. m. vno. en pergamino.

Nodrizas.

El Zapatero de la plaza del Pino, dará informes de una nodriza, que busca crias para en casa de los padres, cuya leche es de seis semanas.

— Una nodriza recién parida de 24 años de edad, busca crias; vive à la Riera baxa, casa número 4 al lado de un colchonero.

TEATRO.

La Sociedad dramática española, representará hoy la comedia titulada: *Los Amantes desgraciados á el Comis de Comenges*; 2da parte, tonadilla y sayneta.

En la Imprenta del Gobierno de Cataluña, calle dels Escudellers, N.^o 68.

pañol el gobierno inglés, que persigue con una injusticia, y un fútor tan indigno, á los va- sallos suyos que profesan la religión católica!

(*Idem.*)

IMPERIO FRANCES.

Amsterdam 26 de diciembre. — Se reciben del Texel detalles que convuelven la humanidad sobre los desastres ocasionados por los horribles vientos que han sopiado en el mar del Norte. Los navíos sorprendidos por esa tempestad, eran, á lo que parece, parte de un convoy de más de 100 naves que volvían de Sudán á Inglaterra, y que se creía estaban cargadas de municiones de guerra.

El 25 de diciembre al amanecer, después de una noche la más terrible, se percibió de la costa del Texel, á media legua de tierra, una fragata, tres briques, y un navío de linea que corrían el mayor peligro. El navío estaba enteramente desbolado. Dos briques estaban arrimados á la costa, en donde fueron á pie. Dos briques de S. M. y el corsario *Le Furet* salvaron 146 hombres de un bastimento inglés que naufragaba, y llevaron otro al Helder. El capitán del *Furet* asegura haber visto naufragar el navío de linea inglés que se cree ser el *Heros* y dos briques, sin que le fuese posible darles socorro. Los hombres que se han salvado del naufragio afirman que o barcos de transporte han sido arrastrados sobre los bancos del Texel. Las relaciones que llegan de esta isla en su mayoría anuncian que está rodeada de restos de navíos perdidos.

Una treintena de hombres se han salvado á nado del naufragio, y se han acogido á dicha isla.

{ *Diario del Imperio.* }